



## Séance ordinaire du conseil de la Ville du 5 février 2018 à 19 h

### ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1 Aucun
- 2. RÉFLEXION**
  - 2.1 Lecture de la réflexion
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil tenue le 22 janvier 2018
- 5. CORRESPONDANCE**
  - 5.1 Correspondance
- 6. DIRECTION GÉNÉRALE:**
  - 6.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 30 janvier 2018
  - 6.2 Appui à la MRC dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec pour l'octroi d'une aide financière relativement à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques
- 7. SERVICE DES FINANCES:**
  - 7.1 Délégation du conseiller John Husk et de la conseillère Annick Bellavance à une journée d'information intitulée "Prochains défis municipaux en gestion de l'eau" qui se tiendra le 21 mars 2018 à Victoriaville
  - 7.2 Délégation de la conseillère Cathy Bernier au colloque sur la 4<sup>e</sup> révolution industrielle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) qui se tiendra le 7 février 2018 à Drummondville
  - 7.3 Approbation des critères de sélection - Service d'entretien ménager pour les ateliers municipaux (Appel d'offres no DR18-PUB-025)

- 7.4 Approbation des critères de sélection - Services professionnels d'ingénierie pour la rédaction des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection d'infrastructures et de mise en valeur du quartier Saint-Joseph  
(Appel d'offres no DR18-PUB-048)
- 7.5 Travaux de remplacement des équipements de réfrigération et le remplacement de la dalle de béton de la glace #1 de l'Olympia Yvan-Cournoyer  
(Appel d'offres no DR17-PUB-085)  
Groupe Drumco Construction au montant de 3 027 153.78 \$ (taxes incluses), le tout conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt
- 7.6 Ingénierie - Travaux de modification du poste de pompage Cormier  
(Appel d'offres no DR17-PUB-087)  
Les Services EXP inc. au montant de 159 240.36 \$ (taxes incluses)
- 7.7 Fourniture et livraison d'asphalte froid en vrac  
(Appel d'offres no DR18-INV-010)  
Tech-Mix, division de Bau-Val inc. au montant total annuel moyen de 26 392,83 \$ (taxes incluses) pour les années 2018, 2019 et 2020
- 7.8 Service de concassage de béton et d'asphalte  
(Appel d'offres no DR18-INV-022)  
Pavage 132 (9254-8965 Québec inc.) au montant de 63 236,25 \$ (taxes incluses)
- 7.9 Travaux de réfection de la pompe d'eau traitée P34 et de la pompe d'eau brute P5 de l'UTE  
(Appel d'offres no DR17-INV-070)  
Pompes et Moteurs Réal Jean inc. au montant de 80 527,34 \$ (taxes incluses)
- 8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES:**
- 8.1 Dépôt de la liste d'embauches des employés étudiants et surnuméraires
- 8.2 Résolution autorisant la reconduction de la lettre d'entente no 5 - Commis aux programmes
- 9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES:**
- 9.1 Mandat à la firme Englobe Corp. concernant le Développement du domaine du Centre (secteur Saint-Nicéphore) (laboratoire) (abroge et remplace la résolution no 145/2/12 adoptée le 6 février 2012)
- 9.2 Signature d'un acte de résiliation de servitude à intervenir avec la succession Mariette Hébert relativement à une partie du lot 3 532 973 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond
- 9.3 Signature d'un acte de servitude à intervenir avec Le Vigneron inc. et Les Entreprises Lachance inc. relativement à une partie des lots 5 050 636 et 5 129 990 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond

**10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL:**

10.1 Aucun

**11. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE:**

11.1 Aide financière dans le cadre du programme relatif à la formation des pompiers à temps partiel au ministère de la Sécurité publique

**12. SERVICE DES LOISIRS:**

12.1 Signature d'ententes de subvention au fonctionnement à intervenir avec trois (3) maisons des jeunes à Drummondville pour les années 2018 à 2020 (subvention de 51 000 \$ chacune (non assujettie aux taxes) (abroge et remplace le montant de la subvention octroyée pour l'année 2018 de l'entente de subvention au fonctionnement signée précédemment pour les années 2016-2017-2018)

12.2 Signature d'ententes de subvention au fonctionnement à intervenir avec les Clubs de l'Âge d'Or pour les années 2018 à 2020 (subvention annuelle de 1 000 \$ chacun)

**13. SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE:**

13.1 Signature d'un contrat de location à intervenir avec la Corporation de la Maison des arts Desjardins de Drummondville pour l'année 2018

13.2 Versement d'une subvention de 30 000\$ provenant de l'Entente de développement culturel 2018-2020 à la SDED/Grands événements pour la tenue de la première édition drummondvilloise des Rendez-Vous Québec Cinéma.

13.3 Signature d'une entente de subvention au fonctionnement à intervenir avec la Corporation de la Maison des arts Desjardins de Drummondville pour l'année 2018 (subvention générale de 909 125 \$ (non assujettie aux taxes) et spécifique de 24 375 \$ (taxes incluses))

13.4 Signature d'une entente de subvention au fonctionnement à intervenir avec le Village Québécois d'Antan pour l'année 2018 pour un montant de 207 600 \$

**14. SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT:**

14.1 Résolution autorisant le renouvellement de l'entente à intervenir avec Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) relative à la convergence des données de qualité de l'eau pour les années 2018 à 2023

**15. SERVICE DE L'INGÉNIERIE:**

15.1 Aucun

**16. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS:**

16.1 Résolution autorisant une demande pour effectuer des travaux dans l'emprise du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'année 2018

**17. SERVICE DE L'URBANISME:**

17.1 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de permettre en cour avant une construction accessoire non spécifiée au règlement de zonage au 4836 du boulevard Allard

17.2 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la marge avant maximale applicable au bâtiment principal existant aux 54-56 de la rue Prince

17.3 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de permettre la présence d'une porte d'accès à un logement au sous-sol donnant vers une voie de circulation au 265 de la rue Éveline

17.4 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Acceptations - C.C.U. du 24 janvier 2018)

Recommandation CCU No de résolution	Adresse	Objet de la demande
18.01.19	493 à 495 rue Cockburn	Rénovation extérieure du bâtiment
18.01.20	700, boul. Lemire	Enseigne rattachée au bâtiment
18.01.21	3625, rue Georges-Couture	Enseigne rattachée au bâtiment
18.01.22	150, boul. Saint-Joseph	Enseignes rattachées au bâtiment (principal et secondaire) et modification de l'enseigne détachée du bâtiment
18.01.23	2615-2621 rue de l'Étoffe	Nouveau bâtiment

**18. RÈGLEMENTS:**

**18.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 18.1.1 Avis de motion du règlement no RV18-4935 décrétant des travaux d'infrastructures sur la rue Lindsay, phase 2 et nécessitant un emprunt de 12 700 000 \$ à cette fin et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de faire l'emprunt d'une somme n'excédant pas 12 700 000 \$ et de décréter notamment des travaux d'infrastructure, de voirie, d'aménagements paysagers, d'enfouissement des réseaux câblés, d'éclairage et d'installation de feux de circulation relativement à la phase 2 de la rue Lindsay

- 18.1.2 Avis de motion du règlement no RV18-4936 visant la Seigneurie André Lemaire et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'autoriser la poursuite du développement domiciliaire à l'ouest des rues du Ménestrel et du Chevalier faisant partie de la Seigneurie André Lemaire

- 18.1.3 Avis de motion du règlement no RV18-4937 relativement à des travaux de secteur sur la rue du Chardonnay et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue du Chardonnay et nécessitant un emprunt de 100 000 \$ à cette fin

- 18.1.4 Avis de motion du règlement no RV18-4938 relativement à des travaux de secteur sur la rue du Chevalier et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue du Chevalier et nécessitant un emprunt de 125 000 \$ à cette fin

- 18.1.5 Avis de motion du règlement no RV18-4939 relativement à des travaux de secteur sur la rue de Langeais et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue de Langeais et nécessitant un emprunt de 80 000 \$ à cette fin

- 18.1.6 Avis de motion du règlement no RV18-4940 relativement à des travaux de secteur sur la rue Luneau et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue Luneau et nécessitant un emprunt de 162 000 \$ à cette fin

- 18.1.7 Avis de motion du règlement no RV18-4941 relativement à des travaux de secteur sur la rue Lionel-Giroux et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur la rue Lionel-Giroux et nécessitant un emprunt de 459 000 \$ à cette fin

- 18.1.8 Avis de motion du règlement no RV18-4942 relativement à des travaux de secteur sur les rues Offenbach, Saint-Damase et Verdi et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur les rues Offenbach, Saint-Damase et Verdi et nécessitant un emprunt de 749 000 \$ à cette fin

- 18.1.9 Avis de motion du règlement no RV18-4943 relativement à des travaux de secteur sur les rues Boisclair, Brousseau, de la Toundra, des Appalaches et Laurentien et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décrétant des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage sur les rues Boisclair, Brousseau, de la Toundra, des Appalaches et Laurentien et nécessitant un emprunt de 954 000 \$ à cette fin

- 18.1.10 Avis de motion du règlement no RV18-4944 relativement à des travaux de secteur sur les rues Carmelle et Chantale et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage sur les rues Carmelle et Chantale et nécessitant un emprunt de 188 000 \$ à cette fin

- 18.1.11 Avis de motion du règlement no RV18-4945 relativement à des travaux de secteur sur la rue Christiane et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet de décréter des travaux de pavage et d'éclairage sur la rue Christiane et nécessitant un emprunt de 24 000 \$ à cette fin

- 18.1.12 Avis de motion du règlement no RV18-4947 décrétant des travaux relatifs à la réfection des infrastructures du secteur de la rue cormier et nécessitant un emprunt de 8 370 000 \$ à cette fin et affectation de la somme de 80 000 \$ provenant des soldes disponibles et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'accorder un emprunt dans le but de procéder à la réfection des infrastructures sur les rues Toupin, Leclerc, Cormier incluant une partie des rues Laferté et Saint-Henri afin d'effectuer notamment la réfection complète des conduites d'aqueduc et d'égouts et la structure de chaussé, et dont le coût est estimé à 8 450 000\$

- 18.1.13 Avis de motion du règlement no RV18-4949 visant le 155 de la rue Saint-Marcel et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'autoriser la transformation d'un presbytère en habitation unifamiliale dotée d'un usage accessoire de gîte du passant dans la zone P-704

- 18.1.14 Avis de motion du règlement no RV18-4950 visant le 2 de la rue Carmelle et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'autoriser les maisons intergénérationnelles à l'intérieur de la zone d'habitation H-209

- 18.1.15 Avis de motion du règlement no RV18-4951 visant le 2985 du chemin Hemming et présentation du projet de règlement.

Le règlement a pour objet d'autoriser les maisons intergénérationnelles à l'intérieur de la zone rurale R-9222

- 18.1.16 Avis de motion du règlement no RV18-4954 établissant la politique sur la gestion contractuelle et présentation du projet de règlement.

La greffière présente le règlement dont l'objet est de prévoir en conformité avec la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, le règlement a pour but de remplacer notre politique de gestion contractuelle. À ce titre, plusieurs dispositions de la politique y sont reprises. S'y ajoute par ailleurs de nouveaux seuils pour l'adjudication de contrat de gré à gré ou sur invitation et des mesures favorisant la rotation des fournisseurs y est également prévues

## **18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

- 18.2.1 Adoption du projet de règlement no RV18-4936 (Seigneurie André Lemaire)

- 18.2.2 Adoption du projet de règlement no RV18-4949 (155 de la rue Saint-Marcel)

- 18.2.3 Adoption du projet de règlement no RV18-4950 (2 de la rue Carmelle)

- 18.2.4 Adoption du projet de règlement no RV18-4951 (2985 du chemin Hemming)

- 18.2.5 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser certains usages commerciaux et certains usages autorisés sous restriction, complémentaires à la fonction industrielle du secteur à l'intérieur des locaux existants au 2550 de la Route 139

- 18.2.6 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à permettre l'aménagement de 20 logements dans le cadre de travaux de rénovation intérieure et extérieure du bâtiment situé au aux 188 à 194 de la rue Heriot

- 18.2.7 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser une habitation trifamiliale (H-3) de structure isolée au 19, de la 10e Avenue

### **18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENTS**

- 18.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV18-4928-1 modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les habitations trifamiliales de structure jumelée pour le secteur situé approximativement de part et d'autre de la rue Cardin entre les boulevards Lemire et Cusson

- 18.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV18-4929-1 modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser l'implantation d'entreprises spécialisées dans le transport de marchandises dans la portion nord du parc industriel de la vitrine 55

- 18.3.3 Adoption du second projet de règlement no RV18-4930-1 modifiant le règlement de zonage afin d'abroger les restrictions relatives à la construction de bâtiments accessoires en présence d'une habitation mobile à l'intérieur du secteur résidentiel « Domaine du Repos »

- 18.3.4 Adoption du second projet de règlement no RV18-4931-1 modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser l'usage de transport par taxi à l'intérieur de la zone industrielle délimitée approximativement par les rues Sigouin, Rocheleau, Power et George-H.-Boulay, selon certaines conditions.

- 18.3.5 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à permettre l'agrandissement de l'usage industriel de mini-entrepôts de mobilier et d'appareils ménagers, selon certaines conditions relatives à l'apparence extérieure du bâtiment principal et à l'aménagement de terrain au 4775 de la Route 139

- 18.3.6 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à modifier certaines normes relatives à la hauteur, au pourcentage d'espace bâti/terrain, à la marge avant et à la présence de terrasses dans le cadre de la construction d'un immeuble à bureaux sur un terrain situé à l'intersection de la rue Jean-Berchmans-Michaud et du boulevard Lemire au 1990 rue Jean-Berchmans-Michaud

### **18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

- 18.4.1 Adoption du règlement no RV17-4900 modifiant le règlement du plan d'urbanisme afin de permettre la poursuite du développement domiciliaire Le Faubourg Celanese au sud de la rue Saint-Jean et au nord-est de l'accès au site des Ateliers municipaux à partir de ladite rue

- 18.4.2 Adoption du règlement no RV17-4906-1 modifiant le règlement de zonage afin d'apporter des ajustements au plan de zonage, aux grilles des usages et des normes et au texte, notamment à l'égard de limites de zones, de numéros d'usages inscrits dans les grilles, de normes de lotissement, de la classification des usages, des marquises résidentielles et commerciales et de la superficie des enclos pour matières résiduelles

- 18.4.3 Adoption du règlement no RV17-4923-1 modifiant le règlement de zonage afin de modifier la superficie maximale et sa proportion par rapport à la superficie de plancher du bâtiment principal, d'un local occupé par un gymnase de type Crossfit à l'intérieur des entreprises situées sur la rue Jean-Berchmans-Michaud
- 18.4.4 Adoption du règlement no RV17-4924-1 modifiant le règlement de zonage afin d'augmenter le nombre et la superficie déjà autorisés pour les garages privés situés sur des terrains résidentiels d'une superficie supérieure à 1 500 mètres carrés
- 18.4.5 Adoption du règlement no RV17-4926-1 modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser l'implantation de serres commerciales dans la cour latérale d'un commerce d'horticulture à l'intérieur de la zone commerciale située sur le boulevard Saint-Joseph entre les rues Comeau et Joël
- 18.4.6 Adoption de la résolution relative aux PPCMOI visant à autoriser des usages commerciaux reliés au commerce local (à l'exclusion de certains usages non compatibles avec le milieu) et au bureau à l'intérieur de l'ensemble du bâtiment existant situé au 1320 du boulevard Jean-De Brébeuf et de prévoir des conditions de réaménagement de terrain.
- 18.4.7 Adoption de la résolution relative aux PPCMOI visant à régulariser la présence d'un service d'aménagement paysager dans le secteur du boulevard Jean-De Brébeuf à proximité de la rue Roger au 3675 du boulevard Jean-De Brébeuf
- 18.4.8 Adoption du règlement no RV18-4932 relatif au Code d'éthique et de déontologie révisé des membres du conseil municipal
- 18.4.9 Adoption du règlement no RV18-4934 prévoyant l'annulation du caractère de rue sur les lots 3 920 910 et 4 433 281 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond
- 18.4.10 Adoption du règlement no RV18-4946 décrétant un emprunt de 8 200 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisation pour l'année 2018 (règlement parapluie)

## **18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT**

- 18.5.1 Dépôt d'un certificat relatif au règlement no RV18-4892 Règlement no RV18-4892 décrétant des travaux à l'Olympia Yvan-Cournoyer et un emprunt de 2 919 000 \$ à cette fin

## **19. Information des membres du conseil**

**- Prix Opus (Mme Isabelle Marquis)**

## **20. Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville**

## **21. Prochaine assemblée du conseil: 19 février 2018**

## **22. Levée de l'assemblée**